

sition de vastes terrains propres à l'érection d'une grande diversité d'installations communautaires. Le gouvernement fournira une partie considérable de l'argent investi dans les installations communautaires, récréatives et sociales, notamment des garderies, des centres d'accueil et des centres à fonctions diverses. Le gouvernement fournira également de l'aide en vue d'améliorer les services municipaux normaux et de supprimer l'utilisation indésirable des terrains dans les zones domiciliaires.

Il y a un élément qui est peut-être aussi important que les améliorations qui seront apportées aux habitations et aux autres installations du voisinage: la participation des citoyens eux-mêmes. Les résidents des dites zones seront appelés à personnaliser les voisinages, à élaborer les plans d'action et à les mettre en œuvre. Voilà, à notre avis, la façon dont nous devons aborder les problèmes de nos villes.

Nous voulons conserver les quartiers résidentiels qui jouent un rôle important dans la vie de nos citoyens. Nous voulons que disparaissent les taudis et qu'on les remplace par des maisons convenables; pour ma part, je suis convaincu que ces mesures arrêteront la détérioration de nos quartiers domiciliaires qui deviennent des taudis dont nous déplorons la présence dans nos villes. La rénovation urbaine ne doit donc pas se concevoir selon des principes anciens et dépassés. Parlons des innovations qu'on peut apporter et qu'on apportera pour améliorer le sort de nos citadins.

Un grand nombre de Canadiens à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre s'inquiètent de la hausse du prix des terrains de construction dans plusieurs régions. Sous l'empire de la loi nationale sur l'habitation, les provinces et les municipalités ont pendant de nombreuses années bénéficié d'aide pour acheter des terrains afin d'y construire des maisons et le gouvernement fédéral a fourni à cette fin plus de 30 millions de dollars à l'Ontario au cours des quatre dernières années, répondant ainsi à toutes les demandes en ce sens que lui fit le gouvernement de l'Ontario.

Il faut reconnaître que l'intervention du secteur public dans la question des crédits fonciers et du groupement des terres pourra contribuer à faire baisser le prix des terrains. Nous présenterons un projet de loi pour étendre la portée des dispositions de la loi qui permettra aux provinces et aux municipalités de fournir des terrains, non seulement pour nos régions urbaines grandissantes, mais aussi pour de nouvelles communautés. Nous ne sommes pas assez crédules pour penser qu'on puisse y parvenir au moyen d'une caisse renouvelable de 100 millions de dollars comme l'a déclaré le chef de l'opposition (M. Stanfield) lors d'un récent discours à Toronto. Il peut être sûr qu'il faut beaucoup plus qu'une telle caisse lorsqu'il s'agit de crédit foncier. Le député de Spadina (M. Ryan) qui prendra la parole par la suite peut être sûr que le fonds sera bien garni.

Tous les députés savent que la partie canadienne des Grands lacs et le territoire international du Saint-Laurent sont en Ontario. Les députés savent également que le gouvernement a conclu avec l'Ontario un accord prévoyant des efforts concertés pour enrayer la pollution dans la région méridionale des Grands lacs et du Saint-Laurent. Cet accord entre le Canada et l'Ontario fait partie du grand accord canado-américain, en vertu duquel l'Ontario, le gouvernement canadien, les États sur les rives des Grands lacs et le gouvernement des États-Unis s'efforceront d'enrayer la pollution dans ce magnifique réseau.

[M. Weatherhead.]

• (1610)

Il est entendu que le gouvernement canadien consentira au cours des cinq prochaines années, à la province d'Ontario et aux villes ontariennes sur les rives de ces eaux, des prêts de 165 millions de dollars dont 42 millions seront remis dès la fin des travaux. Tout cela, bien entendu, s'ajoute aux travaux entrepris dans les autres villes ontariennes, aux fins desquels des prêts de 90 millions ont été consentis depuis quatre ans par le gouvernement en vertu de la loi nationale sur l'habitation et dont 22.5 millions ont été remis.

Malgré ce qu'on dit—et nous n'avons pas à nous justifier ici—le gouvernement ne craint pas d'innover. Depuis trois ans, par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement, il a investi plus de 300 millions dans de nouveaux projets qui assureront de nouveaux moyens de mieux servir les Canadiens. Nous avons fait l'essai de nouvelles formules pour aider les gens à revenu modeste à s'acheter une maison; grâce à nous, des milliers de familles sans espoir jusqu'ici de trouver une maison sur le marché privé, sont devenues propriétaires et toutes ces réalisations vont s'amplifier avec le temps.

Nous avons trouvé le moyen d'aider les hommes âgés et seuls et autres personnes qui cherchent une chambre à louer dans une ville. La tour de maisons à appartements Braida de la rue Sherbrooke, à Toronto, en est un exemple. Nous avons travaillé activement avec des groupes indigènes, Métis et Indiens, pour les aider à résoudre leurs problèmes de logement. Nous avons appuyé les coopératives de logement et nous continuerons à chercher de nouveaux moyens de les rendre plus efficaces. Nous avons travaillé avec des groupes de citoyens, des sociétés de logement à but non lucratif, l'industrie du bâtiment et examiné toutes les propositions de nature à rendre de plus grands services aux Canadiens.

Certaines de ces activités présentaient des risques que l'entreprise privée ne pouvait tout simplement pas assumer et c'est pourquoi l'expérience n'a pas été couronnée de succès. Toute expérience comporte un risque, mais cette dernière, jointe aux enquêtes exhaustives menées sur les difficultés de logement qui assaillent les démunis, aboutiront aux propositions les plus éclairées qu'on ait faites ici même depuis une génération à l'effet de modifier la loi nationale sur l'habitation.

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, au cours des 25 dernières années, la Société centrale d'hypothèques et de logement a permis la construction d'environ 250,000 logements pour 1,500,000 familles à faible revenu au Canada. Elle a donc répondu à moins d'un sixième des besoins, et quelques-uns de ces logements n'étaient ni bien conçus ni bien construits.

Le député de York-Centre (M. Walker) qui, s'il n'est pas à sa place peut se trouver dans les coulisses, a déclaré plus tôt qu'il n'avait constaté, nulle part à Toronto, un programme quelconque de logements à dividendes limités qui ne fût pas, à tous égards, satisfaisant. J'attirerai son attention sur le projet exécuté à Richmond Square entre les rues Richmond Ouest et Queen Ouest, dans ma circonscription de Niagara. C'est un ensemble de bâtiments de 2 millions de dollars qui sont vacants depuis le 1^{er} avril, date à laquelle ils se sont enfoncés d'un pied occasionnant ainsi une dépression s'étendant sur 13 étages que les habitants du lieu appellent «la dépression Trudeau». Voilà un exemple, entre autres, des résultats qu'a eus sur l'aménagement urbain de Toronto, l'habitation à dividendes limités.